

	<p style="text-align: center;"><b>Conseil du Quartier</b> République - Saint Ambroise Paris 11<sup>ème</sup> Commission Cadre de Vie - Propreté/sécurité</p>
---	--

**Compte-rendu de la réunion élargie de la commission cadre de vie propreté sécurité  
du conseil de quartier République Saint-Ambroise du 30 septembre de 18h30 à 20h30  
Salle 110 Mairie du 11<sup>ème</sup> - 12 Place Léon Blum - 75011 Paris**

**Membres présents :**

Mesdames Dubesset-Moreau, Ozenne, Madame Jaffré-Baron,  
Messieurs Aumont, De la Soudière, Zug

**Membres excusés :**

Madame Massé ,  
Messieurs Auneau ,Ceuninck, Ghénassia, Leblanc, Mercier et Millot

Début de séance à 18h30

**Ordre du jour :**

**1 - Préparation du calendrier des prochaines réunions mensuelles et marches exploratoires**

Les prochaines réunions de la commission cadre de vie propreté/sécurité du conseil de quartier République Saint-Ambroise sont fixées au :

- Vendredi 15 novembre 2019 à partir de 10 heures concernant la prochaine visite de quartier 'Marches exploratoires' Rendez-vous devant l'église Saint Ambroise
- Lundi 18 novembre 2019 partir de 18heures30 pour la réunion mensuelle,

**2- Point sur la réunion prochaine réunion Plénière d'octobre 2019**

La prochaine et dernière réunion plénière 2019 se tiendra le lundi 14 octobre 2019 à l'école Pihet. La commission propreté/sécurité a émis le souhait auprès de la commission d'animation, de l'acquisition de 3 jardinières à implanter sur le Boulevard du temple face au 42, souvent touché par des stationnements sauvages, des épanchements d'urines et de décharge à ciel ouvert. Le projet a été validé à la réunion du groupe d'animation en du 17 septembre 2019 pour une dépense de 750€ avec devis.

**3- Point sur la circulation du passage Saint Pierre Amelot**

Les membres de la commission sont informés d'un courrier de Monsieur le Maire adressé aux résidents du passage Saint-Pierre Amelot, en date 11 septembre 2019, suite à une pétition traitant du stationnement gênant de vélos, de patinettes sur les trottoirs du passage Saint Pierre Amelot. Il informe les riverains de plusieurs mesures prises par la ville de Paris afin de protéger les piétons et les personnes à mobilité réduite, en rappelant qu'il existait un vide juridique sur la régulation des patinettes.

Seul un point a été clarifié sur les expositions aux amendes :

- soit pour une trottinette l'amende est de 135€  
-le procès-verbal à 35€ et la réalisation de mise en fourrières des patinettes  
soit 2033 effectuées depuis le 1 janvier 2019 ;

Monsieur le Maire précise l'intervention d'une opération de la DPSP programmée le 12 septembre .  
Une étude d'installation d'arceaux à vélos est en cours avec la direction de la voirie et des déplacements  
ainsi qu'un projet de code de la rue.

Après échanges et avis les membres de la commission ont décidé de rencontrer de nouveau le Groupe Action  
logement immobilière 3F et les architectes porteurs des travaux de la construction de l'immeuble  
(emplacement ex garage Renault) rue Amelot afin de faire le point sur la situation et suivi des travaux.

#### **4 - Questions diverses**

Les membres sont informés de la note " à l'attention des membres des conseils de quartiers du 11<sup>ième</sup>"  
envoyée par les services de Monsieur Loïc Baietto de la Mairie concernant le rappel des règles applicables  
communication en période pré-électorale.

##### Observations faites sur la propreté :

Les membres ont constaté une recrudescence d'encombrants sur la voie publique après les vacances,  
souvent suite à des déménagements, une amélioration dans le balayage des rues et lors de l'opération récup  
mi septembre, la DPE n'était pas présente.

##### Observations faites sur la sécurité :

Le collectif des 5 conseils de quartiers République /Saint Ambroise, Voltaire Folie Regnault,  
Nation/Alexandre Dumas, Bastille /Popincourt, Belleville/Saint-Maur, traitant de la sécurité continue sa  
réflexion et ses projets d'actions. La prochaine réunion est fixée au 9 octobre 2019.

##### Observations faites sur la diffusion des comptes-rendus :

Un débat s'installe sur la non publication sur site des comptes-rendus des réunions.  
Ils sont envoyés au service de la Mairie après corrections et approbation de la commission  
cadre de vie propreté/sécurité. Depuis plusieurs mois, ils n'apparaissent plus sur le site internet  
de la Mairie. La commission souhaiterait vivement en connaître la raison et la suite désormais réservée  
aux comptes-rendus rédigés suite aux réunions.

Fin de la séance à 20h30.

Pour la commission